

Réunion n°15 : jeudi 21 octobre 2021 à 20h30

Tous les conseillers sont présents à l'exception de David Bernard, pouvoir à Jacques Pochon.
Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 23 septembre 2021 à l'unanimité (15).

1 – Ordre du jour soumis à délibération :

Centre de Gestion de la Drôme : Convention Unique Santé et Sécurité au Travail 2022

Il est proposé d'adhérer à cette convention qui comprend notamment la médecine du travail, que nous sollicitons déjà. D'autres services sont possibles à la demande. Le financement du service s'effectue partiellement par une cotisation de 0.80% de la masse salariale soit environ 640€ annuel (80.000€ MS). Il y a un coût spécifique pour chaque demande : exemple visite médicale annuelle 60€ par agent. Convention valable à compter de 2022.

Accord du conseil municipal à l'unanimité (15).

Centre de Gestion de la Drôme : Convention Archives, numérisation et RGPD 2022

Il est proposé d'adhérer à cette convention qui comprend notamment l'archivage et les contrôles RGPD, que nous sollicitons déjà. Coût annuel adhésion 0.80% de la masse salariale soit environ 640€ (80.000€ MS). Coûts supplémentaires pour chaque demande : 1 journée intervenant Archivage RGPD 235€. Il est proposé 2 journées Archivage et RGPD pour 2022. Convention valable à compter de 2022.

Accord du conseil municipal à l'unanimité (15).

Déclaration Préalable : ravalements de façade, panneaux photovoltaïques, autres panneaux solaires implantés en toiture

A l'identique de la décision de retrait de l'instruction des DP « murs de clôture » de la gestion par le service urbanisme d'Arche Agglo, il est proposé de retirer : les ravalements de façade, les panneaux photovoltaïques et autres panneaux solaires implantés en toiture. Pour réduire le formalisme des Déclarations Préalables, il est proposé une simple déclaration écrite déposée en mairie sans compléter le Cerfa de la DP. Les pièces techniques restent à joindre. Rappel, l'instruction d'une DP par l'Agglo est facturée 140€ à la commune depuis 2017.

Accord du conseil municipal à l'unanimité (15).

Modification simplifiée n°3 PLU :

Le projet de modification simplifiée va être mis à disposition du public pendant un mois du mardi 16 novembre au mercredi 15 décembre 2021 aux horaires d'ouverture de la Mairie. Il sera aussi mis à disposition du public sur le site Internet de la commune. Un registre d'observations sera à disposition du public. Celui-ci pourra aussi formuler ses observations par messagerie électronique.

Accord du conseil municipal pour les modalités de la consultation du public à l'unanimité (15).

2 - Informations :

Communauté d'Agglomération Arche Agglo :

Conseil d'agglomération du 6 octobre 2021 : Ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE : ressources humaines compte personnel de formation, recours service civique, taux avancement de grade, commission aménagement commercial Drôme et Ardèche. DEVELOPPEMENT LOCAL, TRANSPORT, INFRASTRUCTURE NUMERIQUE : transports composition comité partenaires, transport assistance à maîtrise d'ouvrage transport collectif choix prestataire. SERVICES A LA POPULATION : Maisons France services convention MSA. FINANCES : Espace aquatique LINAE protocole transactionnel. TOURISME : renouvellement convention objectifs SPL AH Tourisme. EAU et ASSAINISSEMENT : rapport sur prix et qualité service eau et assainissement 2020, travaux réseaux eaux pluviales aménagement carrefour RN7 RD220 Pont de l'Isère. HABITAT : aide bailleurs convention Conseil Départemental Drôme. DECHETS : convention groupement commande coordonnée SYTRAD collecte traitement déchets diffus spécifiques. AGRICULTURE : plan pastoral territorial Nord Ardèche. POINTS NON SOUMIS A DELIBERATION : petite enfance bilan rentrée 2021, transport scolaire impact travaux barrage Roche de Glun.

Communauté d'Agglomération Arche Agglo : Réflexion sur le projet de territoire

En parallèle des échanges impliquant la population, dont la réunion publique du 23 octobre à Saint Donat, il nous est demandé d'avoir un débat en conseil municipal sur ce projet de territoire. Utilisation de la méthode Créaplan : Force, atouts et opportunités ; faiblesses et menaces ; synthèse.

Conseil d'école RPI à Bren 19 octobre :

Ordre du jour : présentation, effectifs, règlement intérieur, compte des 3 coopératives, résultats aux évaluations nationales, intervention RASED et APC, projets d'école et de classe 2021-2022, classe verte Bren, continuité pédagogique, PPMS incendie Vigipirate, informatique, prévision effectifs 2022-2023, aménagement cour Bren, garderie 18h30, fin cours Marsaz 16h10, arrêt bus Chavannes, comptes rendus conseil école, stationnement devant école de Chavannes, route dangereuse Marsaz et Bren, durée trajet, abri devant école Bren.

Commission sociale : compte rendu dernière réunion.

Repas des aînés du 11 novembre (2 élus présents). Colis de Noël simplifié pour les plus de 80 ans remis lors d'une visite.

Commission communication : compte rendu réunion du 14 octobre :

Journal de fin d'année, préparatif de la cérémonie du 11 novembre à 11h, vœux de la municipalité le samedi 8 janvier à 18h. Création d'une page Facebook sur le site du conseil municipal sans possibilité de commentaire.

Urbanisme : Commission urbanisme du 11 octobre.

Demande : Autorisation construction mur clôture Mme Nathalie Perrochet rue 19 mars 1962. Déclaration Préalable isolation par l'extérieur et ravalement maison M. Alexandre Cueur route de Curson.

Accord : Permis de construire Le Local ZA de Conring. PC de Mme Annabelle Felio et Aurélien Billon pour une maison rue du 19 mars 1962.

Divers :

Réunion Agglo projet de territoire, samedi 23 octobre de 9h à 13h, à l'Espace des Collines à Saint Donat.

Assemblée générale de dissolution de l'association Cantine Garderie le lundi 25 octobre à 18h à la Mairie de Chavannes.

Réunion projet restauration église le mardi 26 octobre à 16h.

Cérémonie du 11 novembre à 11h devant le monument aux morts.

Repas des aînés le jeudi 11 novembre à midi à la salle des fêtes.

Vœux conseil municipal samedi 8 janvier à 18h, à la salle des fêtes.